

le rédacteur de l'Ordre, je n'ai pas écrit cet article ; je n'ai fait que lui donner ma sanction Royale.

—Je ne comprends pas bien, reprend l'interrogateur.

—Eh bien, mon ami, puisqu'il faut être plus clair.....je l'ai signé. (La Guèpe.)

* * LA DÉESSE MINERVE ET LA MINERVE JOURNAL: Il y a cette différence entre la déesse Minerve, et la Minerve, journal, que la première, sous la figure de Mentor, conduisait et dirigeait l'étourdi Télémaque, et que Télémaque, sous la figure de monsieur de la Ponterie, conduit et dirige la seconde. (La même.)

* * Dans un autographe de Béranger, adressé à Charles Fournier, on lit cette phrase qui peint l'homme :

“ Si j'avais vécu du temps de Christophe Colomb, j'aurais tout fait au monde pour qu'on mit un vaisseau à sa disposition ; mais je ne serais pas parti avec lui ! ”

* * Voici un curieux spécimen de police rurale et de style villageois ; c'est une annonce publiée dans une commune d'un des départements de la France :

“ On prévient toutes les femmes de la commune de tenir ouvertes toutes les portes de leurs maisons demain, depuis le matin jusqu'au soir, pour la visite des fours et des cheminées.

On fait savoir aussi, qu'il est expressément défendu de laisser *navguer* dans la commune aucun chien *vaguant*.

* * Deux mendiants déguenillés, qui, ce soir là même en se cotisant, n'avaient pu se partager un petit verre, philosophaient mélancoliquement :

—Quelle gréline d'existence ! disait l'un : tout se paye dans ce bas monde.

—C'est vrai, répartit l'autre. tout se paye dans la vie : il n'y a que la mort qui ne se paie pas.

—Heureusement, reprit le premier : car je te demande un peu, si la mort se payait, que deviendraient les pauvres ?

* * L'INCERTITUDE : On demandait à un homme un peu distrait :—Quel jour est-ce demain ?—Ma loi, je ne sais pas trop ; tout ce que je sais c'est que c'est aujourd'hui samedi.

* * ON VERRA : On verra, disait un ministre à un Gascon qui se présentait pour une gratification que le roi lui avait accordée pour une action périlleuse.—Cadédis, répondit le Gascon, ai-je dit on verra ?..J'ai payé comptant pour exécuter les ordres du roi.”

* * LA PRIÈRE DU SOIR : Un Gascon disait pour prière, tous les soirs, en se couchant : “ O mon Dieu, ne me donnez pas de bien, mais dites moi où il y en a, et je saurai bien le prendre.

* * Le comte d'Essex disait à un moine “ Tu mériterais que je te jetasse dans la Tamise.

—Faites, dit le religieux, le chemin du ciel est aussi court par eau que par terre.

NOUVELLES D'EUROPE.



L'armée sarde a investi les fortifications extérieures de Peschiera, situées sur la rive droite du Mincio. L'armée sarde a traversé la rivière pour invertir aussi Peschiera par la rive gauche.

Kossuth est arrivé, le 22, à Gènes. Partout sur tout la route, des foules d'Italiens sont accourus pour le saluer

Après deux longues entrevues avec Cavour à Turin, Kossuth est parti pour Parme avec un ami confidentiel du ministre sarde, où est le quartier général du prince Napoléon.

Les mêmes scènes d'enthousiasme ont eu lieu à Pracenza. La voiture de Kossuth a été traînée par le peuple ; à Parme il a eu une entrevue avec le prince Napoléon, et puis il est parti pour le quartier général de l'empereur muni de lettres de Cavour et du prince Napoléon pour l'empereur.

Le *London Advertiser* paraît croire à la rumeur que monsieur Cobden doit être nommé gouverneur du Canada. Ce journal dit aussi qu'on a offert à monsieur d'Israëli le titre de baronnet dans le cas où il se retirerait du cabinet, ce que ce dernier a refusé.

Des avis de Naples du 28 juin annoncent que l'on a procédé légalement contre une société secrète à Messine ; et l'on a opéré un grand nombre d'arrestations.

Kossuth a publié une proclamation pour appeler les Hongrois aux armes ; leur annonce qu'il sera bientôt au milieu d'eux.

L'Invalide russe discute la possibilité d'une complication prochaine entre les puissances.

Une armistice a été signée le 8 entre les Alliés et les Autrichiens ; elle doit terminer le 15 août.

AUTRES NOUVELLES.

La paix a été conclue entre Napoléon et l'empereur d'Autriche. Les différents états d'Italie formeront une confédération sous la présidence *honoraire* du pape. L'empereur d'Autriche a cédé à Napoléon ses droits sur la Lombardie, et Napoléon les a transportés à Victor-Emmanuel. L'empereur d'Autriche se réserve Vénise. Une amnistie générale a été accordé.

ANNONCES.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

SITUATION DEMANDÉE.

UN JEUNE HOMME désire trouver de l'emploi comme apprenti-imprimeur. S'adresser à ce bureau. Québec 26 juillet 1859.

MADAME PASCHAL LAPRISE informe le public qu'elle a constamment en mains un assortiment de tisannes, en bouteille, de racines et d'onguent en boîte, qui ont le pouvoir de guérir les madadies souvent réputées inguérissables ; tels que les ulcères, le rifle, les cancers etc., etc.

Des certificats nombreux peuvent attester ces guerisons.

Madame Laprise vend aussi une sorte d'eau qui fait pousser les cheveux.

Madame Laprise demeure rue de la Reine, No. 16.

Québec, 20 juillet, 1859.

BOIS BOIS BOIS !

MONSIEUR AMBROISE LAROCHE prend la liberté de remercier ceux qui ont bien, voulu par le passé le favoriser de leur patronage et il a l'honneur de les informer, qu'il a formé une société sous les noms de LAROCHE et VENNER et qu'ils ont contracté pour au-dessus de 300,000 morceaux de bois de menuiserie 1re, 2nde, 3me qualité, qu'ils sont prêts à vendre au plus bas prix à leur dépôt chantier de feu John Munn, rue Grant, ou à leur office principale coin des rues Grant et des Prairies.

Les soussignés ont maintenant en main un assortiment général de flottes, rames, etc., etc., et plus de mille morceaux de bois quarré, scié et non scié ; et ils sont prêts à exécuter toutes demandes sous le plus court délais à des conditions très libérales.

Ils ont aussi des hangars spacieux pour mettre le bois à l'abri et une place pour le sécher.

LAROCHE et VENNER.

7 juin, 1859.



AVIS est donné par monsieur TOUCHE, herboriste français de l'école de Paris, qu'il traite spécialement les maladies et les plaies ou ulcères rebelles à la médecine ordinaire, et les guérit par des remèdes généralement infaillibles et toujours inoffensifs qu'il tire lui-même des végétaux.

Afin que personne n'ait à craindre de trop fortes dépenses monsieur TOUCHE vend ses remèdes à bon marché et au comptant.

On pourra le consulter chez lui tous les jours, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Rue Saint-George No. 36, faubourg Saint-Jean.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.